

TERMES DE RÉFÉRENCE

Projet : SHEGROW Africa, Autonomisation durable et holistique : Développer les opportunités de résilience économique pour les femmes en milieu rural en Afrique

Activité 2.1.2 – Soutien aux activités productives – Formations techniques

Mission de consultance pour le renforcement des capacités techniques et la valorisation des activités productives dans quatre communautés de la Province du Haouz

1. CONTEXTE

Les femmes vivant dans les communautés rurales et éloignées font face à plusieurs obstacles à leur autonomisation économique, notamment un accès limité aux opportunités économiques et aux marchés, un manque de ressources et d'équipements adaptés, ainsi qu'un besoin de renforcement de leurs compétences techniques et entrepreneuriales.

Le séisme d'El Haouz de 2023 a fortement affecté les moyens de subsistance des communautés concernées et a accentué les vulnérabilités économiques, en particulier dans les zones rurales. Dans ce contexte, le renforcement des activités génératrices de revenus et la création d'opportunités économiques durables constituent un levier important pour améliorer la résilience des femmes et de leurs communautés.

Pour répondre à ces défis, le projet **SHEGROW Africa**, mis en œuvre en partenariat avec la **Banque Alimentaire Marocaine (BAM)** et **ACTED**, vise à renforcer l'autonomisation et la résilience économique des femmes rurales à travers le développement de leurs compétences, l'accompagnement de leurs initiatives économiques et leur intégration progressive dans les chaînes de valeur locales.

Dans le cadre de l'**Activité 2.1.2 – Soutien aux activités productives – Formations techniques**, la mission est structurée en quatre lots correspondant aux quatre localités ciblées :

- **Lot 1 – Aguersioual** : fruits secs, produits séchés et snacks de montagne
- **Lot 2 – Moulay Brahim** : boulangerie-pâtisserie solidaire
- **Lot 3 – Tassaft** : plantes aromatiques et médicinales
- **Lot 4 – Tiloual Kik** : valorisation de l'orge

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, en fonction de leur domaine d'expertise et de leur capacité à assurer les prestations correspondantes. Un même consultant ou cabinet pourra ainsi être retenu pour plusieurs lots lorsque son expertise couvre plusieurs filières.

L'attribution des lots pourra être effectuée séparément afin de permettre la mobilisation de profils techniques spécialisés selon les besoins de chaque filière.

Ces filières ont été identifiées sur la base des ressources locales, des savoir-faire existants, des intérêts exprimés par les bénéficiaires et des opportunités potentielles de valorisation. Leur développement nécessite toutefois un accompagnement technique permettant d'améliorer la qualité et la régularité des produits, de standardiser les procédés, de développer des gammes adaptées et de renforcer les compétences en matière de conditionnement, de présentation et de production. La mission devra privilégier une approche **pratique, participative et adaptée au niveau des bénéficiaires**, permettant de tester et d'améliorer les produits retenus et de formuler des recommandations concrètes pour leur production et leur valorisation.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Objectif général

Renforcer les capacités techniques des femmes bénéficiaires afin de développer, améliorer et structurer des activités productives durables et adaptées aux ressources, aux savoir-faire et aux opportunités économiques locales.

Objectifs spécifiques

1. Former les femmes bénéficiaires des quatre communautés ciblées sur les techniques liées aux filières productives identifiées dans leurs localités.
2. Renforcer les compétences techniques des participantes en matière de production, transformation, qualité, hygiène, conservation et standardisation des produits.
3. Accompagner les groupes dans la mise au point et l'amélioration des produits à travers des démonstrations, des tests et des mises en pratique adaptés à leur niveau et à leurs besoins.
4. Développer et standardiser une première gamme de produits à travers des fiches techniques simples, des formats adaptés et des solutions appropriées de conditionnement et de présentation.
5. Identifier les besoins en équipements et aménagements nécessaires à la production et formuler des recommandations adaptées aux capacités et à l'échelle envisagée.
6. Renforcer les perspectives de valorisation des produits en identifiant des pistes de commercialisation et des circuits adaptés aux caractéristiques des produits et aux opportunités de chaque territoire.

3. ÉTENDUE DE LA MISSION

La mission reposera sur une approche pratique, participative et progressive, adaptée au niveau des bénéficiaires et aux spécificités de chaque filière. Elle devra permettre aux participantes de mettre en pratique les connaissances acquises, de tester et d'améliorer les produits retenus et de disposer de recommandations concrètes pour progresser vers une production structurée et une valorisation adaptée aux opportunités du territoire.

3.1. Diagnostic technique initial

Au démarrage de la mission, le/la consultant(e) réalisera un court diagnostic technique dans chaque localité afin de :

- Évaluer le niveau, les compétences et les savoir-faire déjà maîtrisés par les bénéficiaires ;
- Identifier les pratiques et produits existants ;
- Évaluer les équipements, matériels et espaces disponibles ;
- Identifier les contraintes techniques et les besoins prioritaires ;
- Déterminer les produits pouvant être développés, améliorés ou standardisés ;
- Adapter le contenu et le niveau des formations aux besoins réels des groupes et aux exigences de la cible potentielle.

Le diagnostic devra également permettre d'identifier les conditions nécessaires au passage progressif vers une production régulière, de qualité et adaptée aux possibilités de valorisation.

3.2. Approche pratique et mise en situation

Les formations devront privilégier les démonstrations, les exercices et les mises en pratique. Lorsque cela est pertinent, le/la consultant(e) devra organiser des tests portant notamment sur :

- Les recettes et procédés de fabrication ;
- Les quantités et proportions ;
- Les formats et grammages ;
- Les temps et conditions de production ;
- La conservation et la durée de vie ;
- Le conditionnement et la présentation ;
- Les coûts réels de production.

L'objectif est que les formations puissent aboutir à des produits testés, améliorés et techniquement adaptés à une future valorisation.

Le/la consultant(e) devra également transmettre des outils simples et directement utilisables, notamment des fiches techniques, procédures ou recommandations adaptées au niveau des bénéficiaires.

3.3. Lots d'intervention par localité

LOT 1 Aguersioual - Fruits secs, produits séchés et snacks de montagne

La formation devra accompagner les femmes dans l'amélioration, la standardisation et la valorisation des produits issus de cette filière.

Elle portera notamment sur :

- Les techniques de séchage et de transformation ;
- La qualité, l'hygiène, la conservation et la régularité des produits ;
- L'amélioration et le développement de produits existants ;
- La réalisation de tests pratiques et l'ajustement des recettes et formats ;
- La sélection d'une gamme de produits réaliste et adaptée aux débouchés identifiés ;

- Les formats, grammages et solutions de conditionnement ;
- La présentation, l'étiquetage et les informations nécessaires à la commercialisation ;
- L'évaluation des équipements et aménagements nécessaires à la production.

La réflexion sur les débouchés ne devra pas se limiter aux trekkeurs et visiteurs. Elle pourra être élargie aux circuits de valorisation des produits du terroir, notamment aux points de vente spécialisés et aux opportunités offertes par le **Marché Solidaire de Casablanca**, ainsi qu'à d'autres circuits locaux ou nationaux pertinents selon la nature des produits.

Le/la consultant(e) pourra identifier les principales exigences techniques associées aux circuits de valorisation envisagés, afin d'orienter le développement des produits, leur conditionnement et leur présentation. La mission ne comprend pas la prospection commerciale ni la mise en relation avec des acheteurs.

LOT 2 Moulay Brahim - Boulangerie-pâtisserie solidaire

La formation devra permettre de vérifier la faisabilité technique et opérationnelle de l'activité et d'accompagner les bénéficiaires dans la définition d'une gamme restreinte, maîtrisable et adaptée à la demande.

Elle portera notamment sur :

- L'évaluation du niveau technique et des savoir-faire existants ;
- La sélection des produits à retenir ;
- Les tests pratiques des recettes, quantités, formats et temps de production ;
- La standardisation des recettes et l'élaboration de fiches techniques ;
- L'organisation des étapes de production et la répartition des tâches ;
- Les règles d'hygiène, de stockage, de conservation et de contrôle qualité ;
- L'identification des équipements et aménagements nécessaires ;
- Le calcul des coûts réels de production, du prix de revient et du prix de vente indicatif ;
- L'adaptation des produits et des prix au pouvoir d'achat de la clientèle cible.

La gamme devra également tenir compte du calendrier et des opportunités de consommation locales, notamment :

- La rentrée scolaire ;
- La saison des mariages ;
- Le moussem de moulay brahim ;
- Les fêtes religieuses.

La notion de commercialisation « locale » devra être examinée au-delà du seul territoire de Moulay Brahim, afin d'identifier et d'adapter la production.

LOT 3 Tassafit - Plantes aromatiques et médicinales

La formation devra renforcer les capacités des bénéficiaires en matière d'identification, de récolte, de séchage, de transformation et de valorisation des plantes aromatiques et médicinales.

Elle portera notamment sur :

- L'identification des espèces disponibles et présentant un potentiel de valorisation ;
- Les bonnes pratiques de récolte et de manipulation ;
- Le séchage, le tri, le stockage et la conservation ;
- Les règles d'hygiène et de qualité ;
- La standardisation des procédés ;
- Le développement d'une première gamme de produits ;
- L'étude de produits dérivés pouvant être développés ;
- Le conditionnement, les formats, l'étiquetage et la présentation ;
- L'évaluation des équipements nécessaires à la production.

Une attention particulière devra être accordée à la **durabilité de la ressource et à la préservation de la diversité végétale**. Les pratiques de récolte devront permettre de préserver la capacité de régénération des plantes, leur cycle végétal et leur multiplication.

Le/la consultant(e) devra également identifier les conditions d'accès et de récolte des plantes issues des espaces forestiers et les éventuelles autorisations nécessaires. La possibilité de formaliser un cadre de collaboration ou une convention avec les services compétents des **Eaux et Forêts** pourra être examinée, lorsque cela est pertinent.

LOT 4 Tiloual Kik - Valorisation de l'orge

La formation devra accompagner les bénéficiaires dans la structuration d'une filière autour de l'orge, notamment à travers la valorisation de la **Zmita d'orge**, tout en préservant son caractère traditionnel et son identité locale.

L'accompagnement devra couvrir, autant que nécessaire, les différents maillons de la filière, de la matière première jusqu'au produit fini.

Il portera notamment sur :

- L'analyse et la standardisation des recettes et procédés existants ;
- Les quantités, proportions, grammages, temps de préparation et rendements ;
- La définition de critères simples de qualité et de conformité ;
- L'hygiène, la conservation et le stockage ;
- Le développement d'une gamme de produits à base d'orge ;
- L'étude de produits complémentaires, notamment la farine d'orge, le couscous et/ou la semoule ;
- Le conditionnement, les formats, l'étiquetage et la présentation ;
- L'identification des équipements nécessaires à la production.

Une attention particulière devra être accordée à la **pérennité de la matière première et à la sauvegarde des semences**, afin de contribuer à la conservation de la variété concernée. Lorsque l'amont de la filière implique les hommes de la communauté, les besoins de renforcement de leurs compétences pourront également être identifiés afin d'assurer une cohérence sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Le/la consultant(e) pourra sensibiliser les bénéficiaires aux principes de l'agriculture biologique et examiner les éventuelles exigences ou certifications pertinentes pour la valorisation du produit,

notamment la possibilité et la pertinence d'une démarche de certification adaptée au produit et au territoire.

Concernant la commercialisation, la réflexion pourra être élargie au-delà des circuits locaux vers des points de vente spécialisés dans les produits du terroir et, le cas échéant, les produits biologiques, ainsi que vers les marchés des grandes villes. Les exigences techniques de ces circuits devront être prises en compte dans le développement du produit, notamment en matière de qualité, de conditionnement, d'étiquetage et de présentation.

4. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Le/la consultant(e) devra privilégier une approche :

- **Pratique et participative**, basée sur les démonstrations, exercices et mises en pratique ;
- **Adaptée au niveau des bénéficiaires** et aux réalités de chaque localité ;
- **Orientée vers des résultats concrets**, notamment à travers les tests de produits ;
- **Progressive**, permettant de partir des savoir-faire existants pour aller vers une production structurée ;
- **Adaptée aux ressources locales et aux capacités des groupes ;**
- **Orientée vers les exigences de qualité et de valorisation**, afin de préparer les bénéficiaires aux attentes des différents circuits de commercialisation.

Le contenu définitif des formations pourra être ajusté à la suite du diagnostic initial et en fonction des produits retenus avec les bénéficiaires et l'équipe projet.

5. LIVRABLES ATTENDUS

Le/la consultant(e) devra fournir au minimum :

Livable 1 – Diagnostic technique initial

Un diagnostic synthétique pour chaque localité comprenant les compétences, savoir-faire, pratiques existantes, produits identifiés, équipements disponibles, contraintes, besoins et recommandations.

Livable 2 – Supports de formation

Les supports pédagogiques utilisés pendant les formations.

Livable 3 – Fiches techniques et résultats des tests

Des fiches techniques simples pour les produits retenus, ainsi que les résultats des tests et mises en pratique réalisés pendant les formations.

Livable 4 – Rapports de formation

Un rapport par localité présentant notamment les activités réalisées, les thèmes abordés, les exercices et tests réalisés, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les recommandations.

Livable 5 – Recommandations finales

Une synthèse par localité précisant :

- Les produits prioritaires et la gamme retenue ;
- Les améliorations techniques nécessaires ;
- Les équipements et aménagements requis ;
- Les recommandations relatives au conditionnement, à l'étiquetage et à la présentation ;
- Les principales pistes de valorisation et de commercialisation ;
- Les conditions nécessaires au passage progressif vers une production régulière.

6. PROFIL DU/DE LA CONSULTANT(E)

Le/la consultant(e) devra disposer :

- D'une formation ou qualification pertinente dans le domaine technique concerné ;
- D'une expérience confirmée dans la formation et/ou l'accompagnement d'activités productives ;
- D'une expertise technique correspondant aux filières concernées ;
- D'une expérience auprès de groupes de femmes, coopératives ou structures rurales ;
- De bonnes capacités pédagogiques et pratiques ;
- D'une capacité à adapter les contenus aux niveaux et besoins des bénéficiaires.

Une expérience dans le développement et la valorisation de produits locaux, le conditionnement, l'amélioration de la qualité et l'accompagnement vers la commercialisation constituera un atout.

7. DURÉE ET ORGANISATION DE LA MISSION

Durée prévisionnelle par localité

Phase 1 : Un diagnostic technique dans les quatre localités : **1 jour**

Phase 2 : Une phase de préparation et de cadrage ; **2 jours**

Phase 3 : Les sessions de formation technique : **3 jours**

Phase 4 : Des démonstrations, tests et mises en pratique : **1 jours**

Phase 5 : La finalisation des fiches techniques et recommandations : **1 jour**

Phase 6 : Reporting et capitalisation : **1 jour**

À titre indicatif, une enveloppe d'environ **9 jours** d'accompagnement est envisagée par localité, pouvant être ajustée en fonction de la méthodologie proposée, des besoins identifiés et du budget.

est définie c

Le calendrier sera établi en concertation avec l'équipe projet, en tenant compte de la disponibilité des bénéficiaires et des contraintes logistiques de chaque localité.

8. COORDINATION ET SUIVI

- Le/la consultant(e) travaillera en étroite coordination avec l'équipe projet BAM et Acted.

- L'équipe projet assurera notamment la coordination générale, la mobilisation des bénéficiaires et l'organisation logistique des activités.
- Le/la consultant(e) sera responsable de la préparation technique des formations, de leur animation, de la réalisation des tests pratiques et de la production des livrables prévus.

9. MODALITÉS DE SOUMISSION

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre :

- Un CV ou une présentation du/ de la consultant/e
- Une note méthodologique présentant la compréhension de la mission et l'approche proposée
- Des références de missions similaires
- Une proposition financière détaillée
- Un calendrier prévisionnel de réalisation

Les offres devront démontrer la capacité du/de la consultant(e) à proposer une approche concrète, pratique et adaptée aux réalités des bénéficiaires et aux spécificités des filières concernées.

10. MODALITÉS DE PAIEMENT

Les modalités et échéances de paiement seront précisées dans le contrat de prestation et seront liées à la réalisation des prestations et à la validation des livrables convenus.

11. CONFIDENTIALITÉ

Le/la consultant(e) s'engage à préserver la confidentialité des informations et données auxquelles il/elle aura accès dans le cadre de la mission et à ne les utiliser qu'aux fins de réalisation de la prestation.